

Mairie de Villaz

Enquête publique – Extension du cimetière communal

Par arrêté n° 84-2026 en date du 27 avril 2026, Madame le Maire de Villaz a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'extension du cimetière communal.

Objet de l'enquête :

L'enquête publique porte sur le projet d'agrandissement du cimetière de Villaz, situé dans le centre-bourg, afin de répondre aux besoins croissants en espaces funéraires et cinéraires. Ce projet, d'une surface de 1 500 m², vise à garantir une capacité suffisante pour les 15 prochaines années, conformément à la réglementation en vigueur.

Durée de l'enquête :

L'enquête se déroulera **du 1er juin 2026 au 3 juillet 2026 inclus**, soit une durée de 33 jours.

Modalités de consultation :

Le dossier d'enquête publique est consultable :

- **En mairie** : Mairie de Villaz, 1 place de la Mairie, 74370 Villaz, aux horaires d'ouverture habituels (lundi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h et de 14h à 16h30 ; mardi de 16h à 18h30 ; fermée le mercredi).
- **En ligne** : sur le site internet de la mairie : www.villaz.fr.

Participation du public :

Toute personne peut consigner ses observations :

- **Sur le registre d'enquête** mis à disposition en mairie.
- **Par écrit** : en adressant un courrier à l'attention du commissaire enquêteur, M. Christian ROPHILLE, en mairie (1 place de la Mairie, 74370 Villaz).
- **Par email** : à l'adresse accueil@villaz.fr en précisant dans l'objet : « *Enquête publique – Extension du cimetière* ».

Permanences du commissaire enquêteur :

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie aux dates et horaires suivants :

- Lundi 1er juin 2026 de 14h à 16h
- Jeudi 25 juin 2026 de 9h à 11h
- Vendredi 3 juillet 2026 de 14h à 16h

Clôture de l'enquête :

À l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions motivées dans un délai de 30 jours. Ces documents seront consultables en mairie pendant un an et pourront être obtenus sur demande.

Pour plus d'informations :

Contactez la mairie de Villaz au 04 50 60 61 64 ou par email à accueil@villaz.fr.

Le Maire,
Aurélia GOMILA